



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 28 Octobre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 22 Octobre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 28

Objet : Rapport d'activités 2019

Présents : 23

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) à BORRELLY Marie-Claire, LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée) à Martial Christophe, PEROU Laurence (Saint André de Cubzac) à Stéphane PINSTON, POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michaël, TARIS Roger (Tauriac) à GUINAUDIE Valérie.

Absents excusés : 4

BLANC Jean Franck (Teuillac), Madame BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).



Absents : 5

BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), MABILLE Christian (Peujard).

Secrétaires de séance : **Nadia BRIDOUX-MICHEL**

Vu l'article L. 5211-39 du CGCT qui prévoit que tous les ans, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant. La loi ne précise pas ce qu'il doit comporter. Ce rapport est présenté par le maire au conseil municipal lors d'une séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Lors de cette présentation, le président de l'EPCI peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre soit à la demande du président soit à la demande du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De prendre acte de la transmission du rapport d'activités 2019, joint en annexe, aux conseillers communautaires,
- De prendre acte de la transmission du dit rapport aux maires de l'EPCI avant le 30 septembre 2020.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 29 Octobre 2020

La Présidente

Valérie GUINAUDIE



Envoyé en préfecture le 30/10/2020

Reçu en préfecture le 30/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-243301223-20201028-2020_147-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

SOMMAIRE

Rapport d'activités 2019

Compte Administratif CDC 2019

Compte Administratif ZAC 2019

Compte Administratif ZAC Pugnac Bellevue III

Compte Administratif Office de Tourisme

Liste des délibérations 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 30 Janvier 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 27 Février 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 27 Mars 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 10 Avril 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 29 Mai 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 24 Juillet 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 25 Septembre 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 23 Octobre 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 27 Novembre 2019

Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 18 Décembre 2019

Envoyé en préfecture le 30/10/2020

Reçu en préfecture le 30/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 033-243301223-20201028-2020_147-DE

GRAND
CUBZAGUAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Mieux connaître la Communauté de Communes | 04 |
| <i>Carte du territoire</i> | <i>06</i> |
| <i>Compétences</i> | <i>07</i> |
| <i>Élus</i> | <i>08</i> |
| <i>Gouvernance</i> | <i>09</i> |
| <i>Ressources humaines.....</i> | <i>10</i> |
| <i>Dialogue social</i> | <i>12</i> |
| <i>Finances.....</i> | <i>13</i> |
| <i>Les temps forts de l'année.....</i> | <i>15</i> |
| Territoire : entre préservation et développement | 16 |
| <i>Développement économique.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Développement touristique</i> | <i>20</i> |
| <i>Aménagement durable.....</i> | <i>22</i> |
| Accompagner au quotidien les habitants..... | 24 |
| <i>Le soutien aux familles.....</i> | <i>26</i> |
| <i>Encourager les pratiques</i> | <i>28</i> |
| <i>La solidarité.....</i> | <i>30</i> |
| <i>Accompagner la vie locale</i> | <i>32</i> |

La loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a apporté une modification importante en matière de communication des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.).

En effet, l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) stipule que « Le Président de l'EPCI adresse chaque année avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de l'EPCI, peut être entendu à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI. »

Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous trouverez ci-joint le rapport retraçant l'activité de Grand Cubzaguais Communauté de Communes durant l'année 2019, accompagné des comptes administratifs relevant du même exercice.

Nous souhaitons qu'il puisse répondre pleinement à votre attente et qu'il permette aux élus de votre Conseil Municipal de bénéficier d'une information complète concernant les activités de notre Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Avec les services de la Communauté de Communes, nous restons bien entendu à votre écoute pour tout éclairage complémentaire.

Bien cordialement.



Envoyé en préfecture le 30/10/2020

Reçu en préfecture le 30/10/2020

Affiché le



ID : 033-243301223-20201028-2020_147-DE

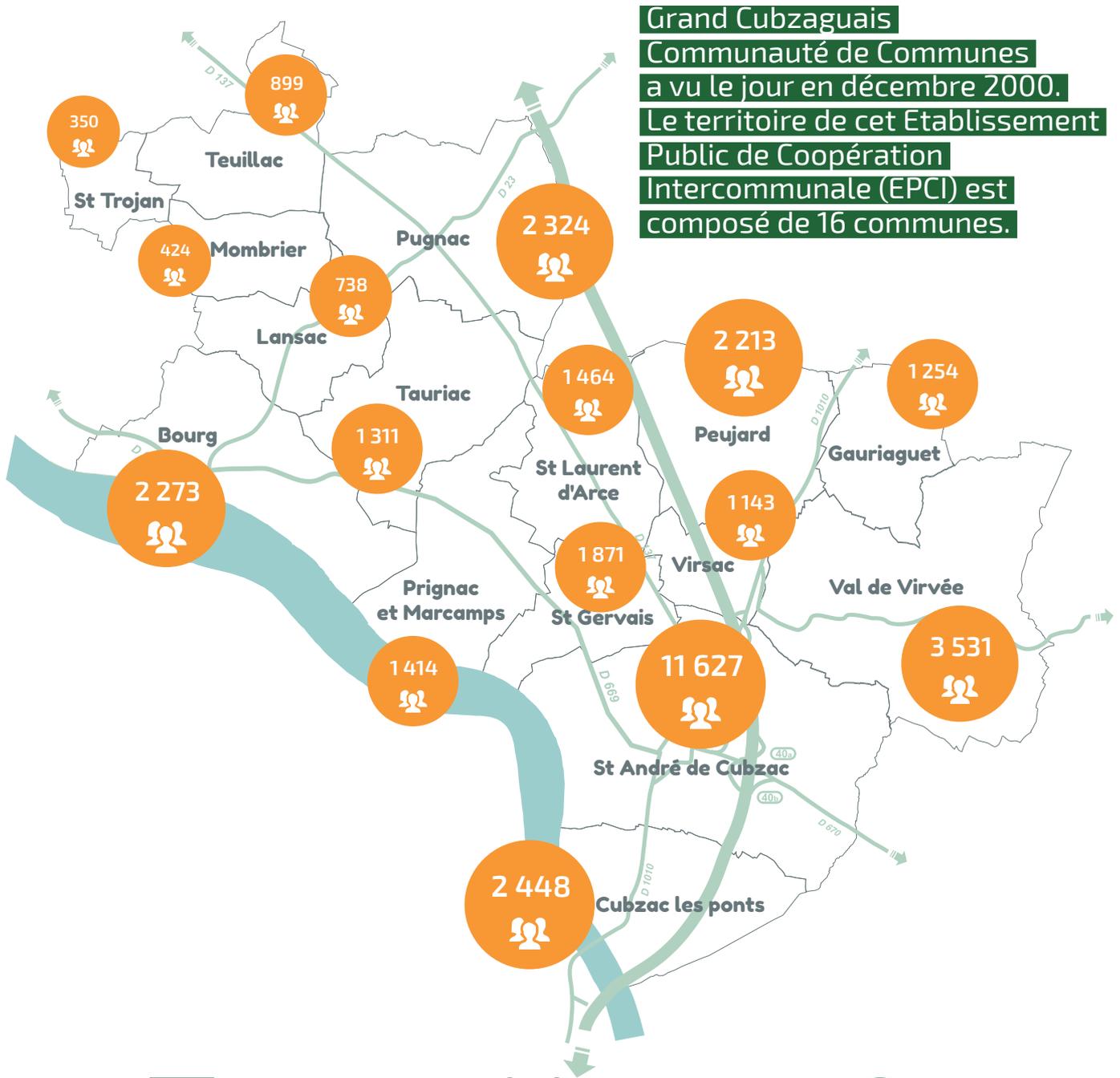


Mieux connaître la Communauté de Communes

Situé à 25km de Bordeaux, le Grand Cubzaguais bénéficie d'une situation exceptionnelle aux portes de la Métropole Bordelaise. Son développement est en grande partie dû à cette localisation stratégique. La démographie ne cesse d'augmenter, aujourd'hui nous comptons près de 35 000 habitants, ce qui en fait la 3ème Communauté de Communes de Gironde en terme de population. Son territoire, de 151 km², associe 16 communes autour d'une identité et d'un projet commun de développement et d'aménagement. La particularité du Grand Cubzaguais réside dans son caractère rural et péri-urbain, avec la présence de nombreux espaces naturels, de la Dordogne qui borde les communes au sud et deux appellations viticoles qui dessinent le paysage. La présence de l'autoroute dynamise le développement du territoire, le principal défi pour la Collectivité est donc d'allier préservation et attractivité.



La carte du territoire



16
communes



35 395
habitants, 60%
de la population a
moins de 44 ans.



151 km²
de superficie

Les compétences



La Communauté de Communes exerce des compétences transférées aux lieux et places des communes membres. Certaines compétences sont obligatoires, d'autres sont optionnelles.

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Insertion et emploi
- Développement durable
- Ponton à passagers fluviaux
- Actions et équipements culturels
- Logement et cadre de vie
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Equipements sportifs intercommunaux
- Maison des Services au Public
- Assainissement
- Action sociale
- Aménagement numérique

2019

Création d'un service commun mutualisé : Instruction des Autorisations du Droit du Sol (IADS)

Les élus communautaires, dans un souci de rationalisation et de mutualisation du service public, ont décidé de créer un service IADS unifié sur le territoire du Grand Cubzaguais. Ce service commun a en effet réuni le service porté jusqu'alors par la Commune de Saint-André-de-Cubzac, avec celui de la Communauté de Communes.

Il a été créé sous l'égide de la Communauté de Communes, par délibération du 18 décembre 2019, pour une application effective au 01/01/2020. Il a été décidé de l'implanter à l'espace Soucarros, à Saint-André-de-Cubzac.

4 agents sont dédiés à ce service commun (2,5 ETP), auquel adhèrent 10 communes du territoire (Bourg, Cubzac les Ponts, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Saint-André-de-Cubzac, Saint Trojan, Saint Gervais, Saint-Laurent-d'Arce, Tauriac, et Val de Virvée) et une commune hors territoire (Villeneuve).

M. Alain DUMAS,

Conseiller municipal à Saint-Gervais (Démission du poste de Maire le 23 mai 2018)

Président de Grand Cubzaguais Communauté de Communes

Célia MONSEIGNE

Maire de Saint-André-de-Cubzac

Vice-Présidente en charge de la Planification territoriale

Alain TABONE

Maire de Cubzac-les-Ponts

Vice-Président en charge du Développement économique

Pierre JOLY

Maire de Bourg

Vice-Président en charge du Tourisme

Sylvain GUINAUDIE

Maire d'Aubie-et-Espessas,
Commune déléguée de Val-de-Virvée

Vice-Président en charge du Pilotage financier, Grands projets et Communication

Jean-Paul BRUN

Maire de Saint-Antoine
Commune déléguée de Val-de-Virvée

Vice-Président en charge de la Petite-Enfance

Armand MERCADIER

Maire de Salignac
Commune déléguée de Val-de-Virvée

Vice-Président en charge des Ressources Humaines - Services Techniques

Valerie GUINAUDIE

Maire de Mombrier

Vice-Présidente en charge de la Jeunesse, de la Vie associative, du Patrimoine et Enseignements artistiques

Michaël FUSEAU

Adjoint Mairie de Pugnac

Vice-Président en charge du Numérique et Maintenance informatique

Mickaël COURSEAUX

Adjoint Mairie de St-André-de-Cubzac

Vice-Président en charge de l'Aménagement Durable (en remplacement de M. Mansuy, démissionnaire)

Eric POUCHARD

Maire de Lansac

Sylvie SAGASTI

Adjointe Mairie de Peujard

Michel GAILLARD

Maire de Prignac-et-Marcamps

Jean-Pierre SUBERVILLE

Maire de St-Laurent d'Arce

Bruno GRAVINO

Maire de Saint-Trojan

Catherine SAEZ

Mairie de Tauriac

Jean-Franck BLANC

Maire de Teuillac

Christiane BOURSEAU

Maire de Virsac

Serge JEANNET

Mairie de Gauriaguet

Jean-Marc ISIDORE

Mairie de Bourg

Nadia BRIDOUX MICHEL

Mairie de Cubzac-Les-Ponts

Vincent RAYNAL

Mairie de Cubzac-Les-Ponts

Catherine COUPAUD

Mairie de Pugnac

Jean ROUX

Maire de Pugnac

Pascale AYMAT

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Michel ARNAUD

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Arnaud BOBET

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Marie-Claire BORRELLY

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Philippe DAILLY

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Olivier FAMEL

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Véronique LAVAUD

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Angélique LUSSEAU

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Georges MIEYEVILLE

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Stéphane PINSTON

Mairie de Saint-André-de-Cubzac

Sylvie LOUBAT

Mairie de Val-de-Virvée

Josette LARRIEU

Mairie de Saint-Gervais

Jacqueline RAMBERT

Mairie de Saint-Gervais

Comment fonctionne la gouvernance ?

Le Président

représente l'exécutif, prend des décisions dont le périmètre et la nature sont définis par le conseil communautaire, à travers les arrêtés de délégation de pouvoir. Il rend compte de ses décisions en conseil communautaire.

Services publics à la population



Décisions



Débat et préparation des décisions du Conseil Communautaire



Initiatives, suivi et conduite des politiques publiques



Les Commissions

Présidées par un Vice-Président, les commissions se réunissent par compétence et donnent un avis consultatif sur les projets, et soumettent de nouvelles idées.

Orientation des politiques publiques



Le Président et les Vice-Présidents

Le Président et les Vice-Présidents se réunissent afin de définir le projet de territoire et l'orientation de la politique publique.

Le Conseil Communautaire

Assemblée composée de 37 conseillers communautaires (conseillers municipaux des communes membres). Il décide des orientations à donner aux politiques menées par la Communauté de Communes.

Les Services Communautaires

Les agents de la fonction publique territoriale, répartis en 2 directions adjointes, sous l'autorité du Directeur Général des Services, traduisent en projets et en actions, les décisions des élus.

Le Bureau

Élu par le Conseil Communautaire, le bureau débat sur les dossiers majeurs en amont du Conseil Communautaire. Il prépare les décisions du Conseil Communautaire.

2019

Le Conseil Communautaire s'est réuni 10 fois, de même que le Bureau, qui s'est réuni à 10 reprises également. Les Commissions ont été convoquées 21 fois au cours de l'année 2019.

Les ressources humaines

La
collectivité
compte

175
agents
permanents
au 31/12/2019 :

105
titulaires

70
non titulaires
dont 2 CDI,
8 CDD permanents,
2 CDD de remplacement
4 apprentis,
3 stagiaires BAFA,
1 PEC,
et 50 CDD occasionnels

2 853
bulletins de
salaires émis

33
stagiaires
ont été accueillis



139 femmes - **36** hommes

| | Femmes | Hommes |
|-------------|--------|--------|
| 60 à 65 ans | 3 | 2 |
| 55 à 60 ans | 12 | 2 |
| 50 à 55 ans | 17 | 3 |
| 45 à 50 ans | 22 | 6 |
| 40 à 45 ans | 13 | 5 |
| 35 à 40 ans | 24 | 5 |
| 30 à 35 ans | 12 | 6 |
| 25 à 30 ans | 8 | 2 |
| 20 à 25 ans | 15 | 2 |
| 15 à 20 ans | 13 | 4 |
| TOTAL | 139 | 36 |



19
Catégorie A

23
Catégorie B

133
Catégorie C

4308
jours de
congés liés à la santé
des agents

203
jours de
maternité/paternité,

70
jours d'accident
de travail,

717
jours de maladie
professionnelle

404
jours de grave
maladie,

304
Temps partiel
thérapeutique

2245
jours de maladie
ordinaire,



4
titularisations
ainsi qu'une promotion interne

4
stagiairisations

50,5
jours de formations réalisés
par 24 agents

1
mutation

48
avancements d'échelon ou
reclassements indiciaire

15
agents en disponibilité

8
avancements de grade

1
départ en retraite

Le dialogue social

Les commissions administratives paritaires, les comités techniques, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail sont des instances réunissant représentants des employeurs territoriaux désignés et représentants des personnels élus, lors des élections professionnelles. Elles sont le lieu du dialogue social où les représentants et organisations syndicales échangent sur la politique de la collectivité en termes de ressources humaines.

Des outils consultatifs



05

Consultations de la Commission Administrative Paritaire (CAP)

sur 15 dossiers :

- Détachement agent de l'Etat
- Disponibilité pour convenances personnelles
- Renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles
- Renouvellement de mise à disposition



07

Consultations du Comité Technique paritaire

sur 8 sujets :

- Tableau des effectifs
- Elections Professionnelles
- Suppression de postes
- Règlement intérieur CT
- Bilan Social 2018
- Contrat d'apprentissage
- Changement d'affectation
- Dérogation horaires agents ALSH
- Modification Charte ARTT
- Service commun IADS
- Information Audit RH

Représentants du personnel :

Titulaires au CT :

- CAREY Guillaume
- NIVELLE Lorène
- CONRAD Elise

Suppléants :

- NADAL Jean Luc
- HOUZIAUX Sandrine
- CARQUIL Cyril

Titulaires au CHSCT :

- NADAL Jean-Luc
- CARQUIL Cyril
- CONRAD Elise

Suppléants :

- NIVELLE Lorène
- HOUZIAUX Sandrine
- FAURE Virginie

La prévention des risques professionnels

3

Accidents de service ou de trajet ont été déclarés en 2019

3

Dossiers de maladie professionnelle sont en cours

Le budget est divisé en deux parties principales : la section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses courantes et la section d'investissement qui prend en compte l'achat de matériel, la construction d'équipements nouveaux...
Il existe également des budgets annexes liés à des structures spécifiques ou des projets définis.

Budget Communauté de Communes

| | Dépenses | Recettes | Résultat | Résultat antérieur reporté | Reports | Résultat Cumulé |
|----------------|------------------------|------------------------|----------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|
| Fonctionnement | 13 187 649,44 € | 14 873 471,24 € | 1 685 821,80 € | 8 993 428,73 € | | 10 679 250,53 € |
| Investissement | 4 374 239,81 € | 2 266 468,20 € | -2 107 771,61 € | -935 183,52 € | 383 256,65 € | -2 659 698,48 € |
| TOTAL | 17 561 889,25 € | 17 139 939,44 € | -421 949,81 € | 8 058 245,21 € | 383 256,65 € | 8 019 552,05 € |

Budget SPIC Office de Tourisme

| | Dépenses | Recettes | Résultat | Résultat antérieur reporté | Reports | Résultat Cumulé |
|----------------|---------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|------------------|---------------------|
| Fonctionnement | 549 760,96 € | 577 569,16 € | 27 808,20 € | 93 671,80 € | | 121 480,00 € |
| Investissement | 79 310,41 € | 103 933,32 € | 24 622,91 € | -31 135,00 € | -255,00 € | -6 767,09 € |
| TOTAL | 629 071,37 € | 681 502,48 € | 52 431,11 € | 62 536,80 € | -255,00 € | 114 712,91 € |

Budget ZAC Parc d'Aquitaine

| | Dépenses | Recettes | Résultat | Résultat antérieur reporté | Reports | Résultat Cumulé |
|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|---------|------------------------|
| Fonctionnement | 14 254 996,86 € | 14 261 582,02 € | 6 585,16 € | 7 984,40 € | | 14 569,56 € |
| Investissement | 14 864 601,10 € | 12 946 512,41 € | -1 918 088,69 € | -454 189,69 € | | -2 372 278,38 € |
| TOTAL | 29 119 597,96 € | 27 208 094,43 € | -1 911 503,53 € | -446 205,29 € | | -2 357 708,82 € |

Budget ZA Bellevue

| | Dépenses | Recettes | Résultat | Résultat antérieur reporté | Reports | Résultat Cumulé |
|----------------|----------|----------|----------|----------------------------|---------|---------------------|
| Fonctionnement | | | | 217 570,63 € | | 217 570,63 € |
| Investissement | | | | -56 862,85 € | | -56 862,85 € |
| TOTAL | | | | 160 707,78 € | | 160 707,78 € |

Budget Gémapi

| | Dépenses | Recettes | Résultat | Résultat antérieur reporté | Reports | Résultat Cumulé |
|----------------|---------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|---------|--------------------|
| Fonctionnement | 116 797,60 € | 200 274,00 € | 83 476,40 € | | | 83 476,40 € |
| Investissement | | | | | | |
| TOTAL | 116 797,60 € | 200 274,00 € | 83 476,40 € | | | 83 476,40 € |

Les finances

En 2019, l'objectif fixé au moment de la réalisation du pacte financier et fiscal, à savoir le maintien de l'auto-financement à un bon niveau afin de dégager les capacités financières nécessaires à la réalisation des nouveaux projets et à leur exploitation, est atteint.

4 374 239.81€ ont été investis cette année pour poursuivre les opérations lancées comme la MSAP, la Piscine, la Réhabilitation du PRIJ, les travaux de réhabilitation sur la Zone d'Activités de Pugnac et les autres dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services.



Finances et achats

4 243

mandats de
paiement émis

4

marché en appel
d'offres ouvert

34

marchés à
procédure adaptée

1 021

titres

13

Marchés
subséquents

Les temps forts

janvier

Mise en place des conseils de crèche

Afin d'inclure les familles dans les projets élaborés par les structures et de les faire participer au bon fonctionnement des établissements, un conseil de crèches a été mis en place.

février

Politique associative

Le Conseil Communautaire vote l'attribution des subventions aux associations 2019 pour un montant global de 180 244€.

mars

Lancement de la page Facebook

Le Grand Cubzaguais se lance sur les réseaux sociaux en créant une page Facebook permettant aux habitants et partenaires de suivre l'actualité de la collectivité.

avril

Création de l'Offre d'Accueil Petite Enfance

Lancement d'un nouveau service aux familles du territoire : l'O.A.P.E. Il a pour but de centraliser et d'accompagner les familles dans leurs recherches de mode de garde et d'être un observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

mai

Le SCOT lance sa consultation

Grace à « Cart'icipe », le Schéma de COhérence Territoriale du Cubzaguais-Nord-Gironde, recueillie via une carte participative, les avis de la population

juin

Inauguration du nouveau PRIJ de Saint-André

Le Point Rencontre Information Jeunesse (P.R.I.J) de Saint-André-de-Cubzac intègre ses nouveaux locaux, en face des anciens.

juillet

Auto-financement des jeunes des PRIJ

Tout l'été, les jeunes des PRIJ ont tenu une buvette, les lundis après-midi, à la Piscine de Val-de-Virvée pour récolter des fonds afin de financer, en partie, leurs séjours.

août

Saison estivale réussie

L'ensemble du territoire a été couvert par les activités et animations des Anim'été. Tandis que les trois piscines extérieures ont accueilli les nageurs de mai à août.

septembre

Visite du secrétaire d'Etat au numérique

L'Espace Cyber-Base à Bourg a reçu la visite du Secrétaire d'Etat chargé du Numérique, M. Cédric O

Un nouvel ALSH à Cubzac-Les-Ponts

Ouverture de l'ALSH de Cubzac-Les-Ponts tous les mercredis.

octobre

Engagement Zéro Plastique à Usage Unique.

Le Grand Cubzaguais s'engage contre le Plastique à usage unique et devient ainsi la première Communauté de Communes à délibérer sur le Zéro Plastique à usage unique.

novembre

Le mois des festivals

La Communauté de Communes a organisé 3 temps forts sur le territoire : le Festival Fakenews, le Festival Echo-Eco et la conférence AcclimaTerra.

décembre

Concert de Noël

Les élèves et les professeurs de l'Ecole de Musique Intercommunale fêtent Noël en musique et ont réalisé deux concerts, un à Pugnac et un à Saint-André-de-Cubzac.

Territoire : entre préservation et développement

La Communauté de Communes a pour mission de gérer l'intégralité de la compétence économique, ce qui va du développement touristique, jusqu'à la création et gestion des zones d'activités. L'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire est un véritable enjeu économique, la création d'emplois faisant partie des priorités des élus. L'accueil de touristes, fait également office de mission prioritaire, notamment via le développement du tourisme fluvial qui vise à dynamiser les commerces locaux et l'activité économique.

A cet effort de développement, doit s'ajouter un aménagement du territoire concerté et réfléchi, pouvant répondre aux enjeux de demain tout en prenant soin de préserver le cadre de vie actuel. Deux grandes démarches ont été engagées dans ce sens : le Plan Climat Air Energie Territorial et la création d'un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale mutualisé avec le territoire de Latitude Nord Gironde.



Le développement économique

Forte d'une nouvelle stratégie d'implantation des entreprises sur le Parc d'Aquitaine adoptée fin 2018, la Communauté de Communes a poursuivi la dynamique engagée et relancé la commercialisation de la zone. Le travail d'acquisition foncière des parcelles restantes sur la ZAC a été poursuivi, avec la finalisation de la deuxième phase d'expropriation. La Communauté de Communes a aussi poursuivi sa mission d'entretien des zones d'activité intercommunales du territoire.

Par ailleurs, une étude visant à mettre en place un schéma d'implantation des entreprises à l'échelle du périmètre de SCoT « Cubzaguais Nord Gironde » a été lancée.

Une commercialisation dynamisée



Deux nouveaux projets d'implantation ont été lancés, avec :

- La signature d'une promesse de vente pour l'implantation d'un hôtel 3* BSB, sur un terrain d'environ 5 000 m². Le projet se situe au début de l'avenue Boucicaut, aux abords immédiats du second giratoire d'accès à la ZAC - RD 137. Un pacte de préférence a été accordé au porteur de projet pour l'acquisition d'un second terrain, en continuité du premier, pour l'implantation d'un hôtel 2* (pacte de préférence valable 4 ans après la signature de l'acte de vente).
- La signature d'une promesse de vente avec la société MADIC LAFON, sur un terrain d'environ 66 000 m². Le projet consiste à implanter une unité de fabrication de bornes de rechargement électriques, et de systèmes de station-service et de lavage.

La poursuite des travaux d'aménagement de la ZAC

Une phase d'études techniques et de sélection d'un maître d'œuvre a été nécessaire en 2019 afin d'être en mesure de lancer la réalisation effective des travaux de viabilisation complémentaire.

C'est ainsi que la société SCE a été sélectionné en juillet 2019, pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, aux côtés de la Communauté de Communes.



SCoT CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE



Lancement d'une étude à l'échelle du SCoT

Le périmètre du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde est couvert par les territoires du Grand Cubzaguais Communauté de Communes et de la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde.

Au regard de l'importance que revêt la question du développement économique à l'échelle de ce territoire, et de l'absence de vision commune sur ce sujet, le syndicat mixte du SCoT a lancé une étude spécifique en 2019.

Cette étude préalable à l'élaboration du PADD, visait à définir une stratégie de développement économique et commerciale partagée, et à faciliter les débats et orientations lors de la phase d'élaboration du PADD.

La première phase de diagnostic a fait ressortir les enjeux économiques suivants pour le territoire du SCoT :

- La localisation géographique du territoire du SCoT, autour de la RN10/E606 voie d'intérêt européenne, représente une opportunité économique et une ouverture vers de nouveaux partenariats, notamment vers la Métropole.
- La nécessité de définir une stratégie d'attractivité globale (économie, habitat, culture, etc.) à l'échelle du SCoT afin de permettre au territoire de se démarquer vis-à-vis de ses voisins ;
- Un développement commercial basé sur la recherche d'un équilibre entre les polarités à l'échelle du SCoT et le maintien d'un maillage de proximité de l'offre ;
- Un ancrage territorial renforcé par la structuration d'un marché de l'emploi répondant aux besoins des entreprises et aux aspirations des habitants ;
- La préservation et valorisation, autant que possible, des surfaces agricoles et naturelles sur le territoire, par une gestion plus raisonnée des besoins fonciers ;
- Une diversification de l'offre d'accueil économique favorisant le développement de tous les types d'activités (artisanale, tertiaire, industrielle, etc.) sur le territoire ;
- Des synergies renforcées entre les acteurs du monde économique, qui favorisent le travail en réseau et la création de valeur ajoutée collective.

Afin de répondre à ces enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic et des ateliers de concertation, une stratégie de développement économique sera adoptée en 2020.



La finalisation de la phase 2 des expropriations

La deuxième phase d'expropriation a été concrétisée sur la ZAC, avec la fixation des indemnités d'expropriation par le juge, pour l'acquisition des terrains situés au nord de l'avenue Boucicaud, sur la RD 137 (environ 24 000 m²).

Le projet d'hôtel étant situé en grande partie sur ces terrains, leur acquisition s'avérait donc particulièrement importante.

Le développement touristique

La saison estivale 2019 s'est révélée contrastée avec une avant et une arrière-saison satisfaisante contrairement aux mois de juillet et août qui se sont montrés un peu plus décevants. Les épisodes caniculaires, peu propices au tourisme en zone rurale, un calendrier scolaire tardif et un 14 juillet sans pont ont eu raison d'une fréquentation légèrement moindre au sein de nos 2 bureaux d'accueil. Cependant, ceci n'est pas synonyme de visiteurs en moins sur le territoire puisqu'on relève un nombre de nuitées exponentiel, ainsi qu'une fréquentation des différents sites touristiques en hausse par rapport aux années précédentes.



**BLAYE BOURG
TERRES D'ESTUAIRE**
OFFICES DE TOURISME

Renouvellement du classement de l'Office de tourisme en catégorie II

Sur la base du volontariat, le classement d'un office de tourisme a pour objectif la valorisation des services apportés par la structure au territoire. En effet, pour obtenir cette distinction, l'Office de tourisme se doit de répondre à des critères précis en terme d'accueil, de promotion, de coordination de ses prestataires etc.... Lui apportant ainsi une reconnaissance des services proposés et missions rendues.

Dépôt de la marque Blaye Bourg Terres d'estuaire

Depuis 2018, et devant la forte volonté des Communautés de Communes du Grand Cubzaguais, de Latitude Nord-Gironde, de Blaye et de l'Estuaire, les 4 Offices de Tourisme regroupent et mutualisent certaines actions touristiques et oenotouristiques. L'objectif étant d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers, qu'ils soient touristes, habitants ou socio-professionnels. Les projets répondent aux enjeux suivants :

- la professionnalisation des acteurs et des professionnels ;
- la construction d'une stratégie numérique partagée ;
- l'optimisation des moyens financiers des Offices de Tourisme ;
- et l'amélioration de la qualité des prestations sur le territoire.

L'année 2019 a vu se concrétiser cette synergie sous une marque commune dénommée « Blaye Bourg Terres d'estuaire » pour une visibilité et une identité renforcée.

Acquisition d'une plateforme de télécollecte pour la taxe de séjour facilitant ainsi le traitement de cette taxe à la fois pour l'Office de tourisme mais aussi un outil indispensable pour les hébergeurs.

Cette plateforme s'adresse aux gestionnaires d'hébergements touristiques marchands. Mis gracieusement à leur disposition, elle leur permet le traitement facilité de cette taxe. Ainsi, chaque hébergeur dispose d'un compte propre qui lui permet de télédéclarer ses nuitées et verser à distance le paiement de cette taxe. Celle-ci est dû par les touristes séjournant sur le territoire et a pour objectif d'agir en faveur du développement et de la promotion touristique.

Le lancement d'une étude sur la Route verte afin de mettre en tourisme l'itinéraire historique de Cubzac les ponts à Royan.



BORDEAUX45
Le cercle des vignerons du Cubzaguais

Le regroupement des viticulteurs des Bordeaux Bordeaux supérieurs en une nouvelle association, gage d'un développement oenotouristique en marche.

Dans le cadre de sa mission de coordinateur, l'Office de tourisme a accompagné et encouragé les viticulteurs des Bordeaux Bordeaux supérieurs présents sur le Cubzaguais à se fédérer. C'est ainsi qu'en 2019, est née l'association Bordeaux 45. Depuis, celle-ci participe activement au développement oenotouristique du territoire et mène, entre autres, des opérations de promotion en partenariat avec les 2 autres appellations viticoles présentes sur la destination BBTE.

L'année, en chiffres



+16 000

visiteurs dans les
locaux.



5 233

habitants
parmi les
visiteurs



2 709

« J'aime » sur la
page Facebook,
750 sur Instagram



4 126

demandes traitées
en back office



+195 000€

de chiffre
d'affaires



240

bateaux
en escale



200

spots radios



5 052

billets vendus



L'aménagement durable

Engagée dans le développement du Grand Cubzaguais, la Communauté de Communes s'est lancée dans une ambitieuse politique d'aménagement de son territoire visant un rapport équilibré entre espaces aménagés et cadres de vie préservés. Le tout dans une logique de développement durable portée par le Plan Climat Air Energie Territorial. En 2019, ces projets forts auront fait la part belle à la participation citoyenne et à la concertation des élus locaux.

Elaboration du SCoT

Une procédure de révision du SCoT a été lancée en Novembre 2016, afin d'y intégrer les 8 nouvelles communes. A cette occasion les Communautés de Communes de Latitude Nord Gironde et du Grand Cubzaguais ont décidé de l'élaboration d'un schéma de cohérence territorial commun. Ce dernier est en cours d'élaboration.

L'année 2019 a été consacrée à la phase de consultation de la population, via des ateliers et une carte interactive en ligne, et à la phase de diagnostic.



CART'ICIPE

Les habitants du Grand Cubzaguais Nord Gironde ont pu contribuer à la construction du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) via des ateliers et un outil interactif d'avril à septembre 2019 : une carte participative accessible via le site internet www.scotubzaguaisnordgironde.fr.

Grace à cet outils les habitants ont pu géolocaliser leurs propositions de projets, les commenter ou exprimer ce qu'ils pensaient des autres suggestions. A la suite de cette période de consultation via internet et par ateliers, l'ensemble des propositions formulées ont été synthétisées et retransmis lors d'une réunion publique en décembre 2019.

Un résultat positif !

- Au total 240 personnes ont participé aux ateliers
- 114 personnes ont créé un compte sur Cart'icipé
- 204 idées ont été laissées pour 55 commentaires et 579 votes.

Instruction des autorisations du droit des sols. Bilan des actes instruits par le service commun de la Communauté de Communes en 2019 (avant mutualisation) :

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Nombre de dossiers instruits | 430 |
| Cub (68 €) | 17 |
| Déclaration préalable (119 €) | 233 |
| Permis de construire (170 €) | 161 |
| Permis de construire modif (0€) | 0 |
| Permis de construire transf. (0€) | 0 |
| Permis démolir (136 €) | 9 |
| Permis aménager (204 €) | 10 |
| Autorisation de travaux (68 €) | 0 |
| Dossiers déduits | 1 |
| Dossiers facturés | 429 |

Plan Climat Air Energie Territorial

Pour faire face aux changements climatiques et réduire la production de gaz à effet de serre d'ici 2050, le Grand Cubzaguais a mis en place son Plan Climat-Air Energie Territorial (PCAET).

A la suite à d'une année de lancement en 2018 rythmée par l'élaboration du diagnostic et de la concertation, l'année 2019 aura été marquée par l'élaboration d'un plan d'actions concret répondant à des objectifs de réduction de consommation énergétique et de GES, et d'augmentation de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2026. Le projet de PCAET alors établi autour de 5 axes et 46 actions a été arrêté par les élus en octobre 2019.



Les 5 axes :

- Favoriser une mobilité sobre en carbone
- Sobriété et transition énergétique
- Aménager un territoire résilient face aux changement climatiques
- Développer un territoire durable
- Grand Cubzaguais, territoire engagé

ACCLIMATERRA

En pleine élaboration de son Plan Climat, Grand Cubzaguais Communauté de Communes s'est manifesté et a été retenu, pour en accueillir, une conférence organisée par le comité scientifique régional sur le changement climatique « Acclimaterra ». Cette dernière a eu lieu en novembre 2019 et a rassemblé une quarantaine de personnes.



Vers le zéro plastique à usage unique !

Adopté à l'unanimité par le Conseil Communautaire, la Communauté de Communes s'est engagée en octobre 2019 à supprimer totalement, d'ici le 1er janvier 2021, les plastiques à usage unique dans toutes ses activités. Cela concerne les gobelets, les emballages, les bouteilles plastiques, les pailles, les pics, les touillettes en plastique, les assiettes et les couverts.

Cette interdiction s'applique désormais à toutes les réunions et événements organisés par la communauté de communes. Elle sera accompagnée d'une vigilance auprès des acteurs du territoire, en les incitant et les accompagnant dans la même démarche.

De plus, considérant que la réglementation actuelle n'est pas assez contraignante, les élus se sont également engagés à élargir l'interdiction de la mise à disposition de bouteilles d'eau en plastiques dans les cantines communautaires au 01/01/2020 et de mettre ces dernières en conformité (stopper l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique) plus rapidement que la programmation fixée par la loi soit au 1er janvier 2021.

- Des gourdes en inox ont été offertes à tous les agents de la Communauté de Communes
- Le service communication et événementiel a fait l'achat de contenants réutilisables (vaisselle et bouteilles en verre)



Population : accompagner au quotidien les habitants

Le Grand Cubzaguais accueille environ 500 nouveaux arrivants par an (+1,64% en 2018). Un cadre de vie agréable, un foncier accessible et la proximité avec la Métropole bordelaise, sont les éléments déterminants de l'attractivité de notre territoire et contribuent au « bien vivre » en Grand Cubzaguais. Pour que notre territoire entretienne cette dynamique, la Communauté de Communes met en oeuvre une politique volontaire à destination des jeunes et accompagne les familles dans leur quotidien. A cette politique s'ajoute des investissements réguliers dans la création et l'entretien d'équipements sportifs et de loisirs, également facteurs d'attractivité du territoire.



Notre territoire connaît une dynamique démographique, d'autant plus importante qu'elle concerne beaucoup de primo-accédants, au profil jeune venant s'installer sur le Grand Cubzaguais. Pour accompagner ces jeunes ménages, la Communauté de Communes s'attache à développer des services de proximité qualitatifs et des équipements à la mesure de ce développement.

Accompagner la garde des 0-3 ans



4

accueils collectifs

2 micro-crèches (10 places chacune)
2 multi-accueils (20 et 46 places)
pour un total de **86 places**
soit **147 954.5 heures**
pour **204 enfants**.



329

assistantes maternelles

offrant **987 places** d'accueil
sur le Grand Cubzaguais
2 structures RAM et
3 animatrices pour renseigner les
familles et accompagner ces
assistantes maternelles au
quotidien. **538 ateliers** ont été réalisés
à destination de **526 enfants** et **190**
Assistantes maternelles.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP est un espace convivial de rencontres, d'échanges, de paroles pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans. Il n'est pas un lieu de garde, mais il favorise l'éveil et l'autonomie de l'enfant par le jeu et des moments de partage. Implanté à Teuillac, le LAEP s'installe dans les locaux « Salle des activités périscolaires » une demi-journée par semaine, le vendredi entre 9h15 et 11h45. Ce service, au même titre que le RAM est gratuit.

En 2019 le LAEP a compté 33 jours d'ouverture et accueilli 26 familles différentes dont une moyenne de 7 enfants et 4 familles par séance.

Lancement de l'Offre d'Accueil Petite Enfance

Depuis le mois de mars 2019, a été mis en place l'Offre d'Accueil Petite Enfance (OAPE). Il s'agit d'un guichet unique afin de recevoir les besoins des familles en termes de mode de garde. L'Offre d'Accueil Petite Enfance a pour objectifs de promouvoir :

- La mixité sociale et culturelle
- La diversité des modes d'accueil et de gestion ainsi que des porteurs de projets
- La complémentarité des modes d'accueil
- L'Équité sur le territoire
- L'accessibilité.

Les animatrices reçoivent les familles à la recherche d'un mode de garde et les accompagnent pour trouver le mode de garde le plus adapté à leur besoin.

Elles recueillent les demandes d'inscription pour les structures d'accueil collectifs et organisent la commission d'attribution des places en lien avec les directrices de structures. De mai à décembre 2019, 147 pré-inscriptions ont été formalisées.

L'OAPE a, également, pour mission d'observer l'évolution de l'offre petite enfance sur un territoire et de réfléchir à la mise en adéquation de cette offre avec les besoins exprimés par les familles.

Des enfants aux adolescents

Accueil de Loisirs
Sans Hébergement

6

accueils de loisirs

1237

enfants différents
accueillis
les mercredis

1183

enfants différents
accueillis durant
les vacances scolaires

267 210

heures d'accueil

108

jours d'ouverture
sur l'année

Point Rencontre
Information Jeunesse

2

Points Rencontre
Information Jeunesse

266

adhérents aux 2 structures

244

jours d'ouverture
sur l'année

122

animations
proposées

3

séjours
pour 44 jeunes

Grand Cubzaguais
Communauté de Communes
développe une politique en
direction des enfants et des
jeunes durant leur temps
libre, afin de proposer une
ouverture éducative la plus
large possible. Les services
enfance et jeunesse ont pour
vocation de mettre en place
cette politique sur le territoire.
Faire que l'accueil ne soit pas
simplement une garderie mais
un réel lieu d'apprentissage, de
loisirs et d'épanouissement.



Ouverture d'un sixième ALSH

L'ouverture d'un ALSH supplémentaire en 2019 faisait suite à une demande croissante de places d'accueil sur le territoire et à une volonté politique de répondre à la demande des familles.

Les élus de Cubzac-les-Ponts ont donc proposé de mettre en place cet ALSH sur leur commune. Dans un premier temps, entre septembre et décembre 2019. Au vu de la demande et du bilan de cette période de test, il a été décidé de pérenniser cet accueil en 2020. L'ASLH de Cubzac-les-Ponts, situé dans les locaux des accueils périscolaires maternel et primaire de l'école, propose un accueil uniquement les mercredis pour une capacité de 58 enfants (30 de 3 à 6 ans et 28 de 6 à 12 ans).

Encourager les pratiques

Pour contribuer à la qualité de vie des habitants du Grand Cubzaguais, la Communauté de Communes entretient et gère des équipements de pratiques sportives et culturelles : les piscines estivales, l'École de Musique Intercommunale ou le Gymnase Yves Prud'homme à Saint-André-de-Cubzac. A ces équipements s'ajoutent des services d'animation et d'accompagnement des pratiques comme les Anim'été ou l'Espace Cyber-Base.

Les Anim'été

Dans le cadre de sa politique de développement d'animations locales, touristiques et sportives, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes, en partenariat avec les associations du territoire, organise les Anim'été. Au programme, diverses initiations, tournois, activités, découvertes sportives et ludiques sur les communes du territoire. A destination des habitants ou des touristes, il y en a pour tous les âges, tous les niveaux et tous les goûts !



2 500
participants



12
activités différentes



85
animations proposées sur
la saison estivale

L'École de Musique Intercommunale



275
élèves



18
professeurs



47
instruments
en prêt



+15
concerts donnés

L'ÉMI met l'accent sur les pratiques collectives qui complètent la formation artistique de l'élève : Ateliers Chant, rythmique, musique actuelle, orchestres à cordes, à vents, à plectre, ensemble percussions, Musique Assistée par Ordinateur, partenariat avec l'Harmonie de Saint-André-de-Cubzac pour les élèves à partir du Cycle 2 (5 ans de pratique). Pour compléter l'apprentissage instrumental (cordes frottées : violon, violoncelle, cordes pincées : guitare, mandoline, à vents : clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor, percussion, batterie, piano) et chanté : l'ÉMI propose des concerts, des stages, des rencontres et des sorties concert.

Les piscines estivales

23 391
entrées

32790€
de recettes

Bourg :
14 174 entrées

St-André-de-Cubzac :
5 784 entrées

Val-de-Virvée :
3 433 entrées

Grand Cubzaguais
Communauté de Communes
accueille sur trois bassins les
nageurs durant la période
estivale. La gestion des
équipements et le
recrutement du personnel
font partis de ses missions.

L'espace Cyber-Base

Les usages numériques deviennent un élément central de nos politiques publiques. L'accompagnement, la formation, le conseil auprès de nos concitoyens deviennent des enjeux sociaux.

67
nouveaux adhérents

52
ateliers collectifs

1301
adhérents au total

37
ateliers individuels

Le Festival Fake News (de juin à novembre)

Dans le but d'amener les publics jeunes, en priorité, à cultiver leur curiosité, susciter de la réflexion mais surtout d'interroger et développer leur esprit critique, des vidéos sur des thèmes d'idées reçues et infox autour de la science (santé, nature, complots, etc...) ont été réalisées par divers groupes de jeunes et de seniors sur l'ensemble des structures partenaires.

Puis, l'ensemble des participants, simples curieux et personnes susceptibles de contribuer au développement de cette action ont été conviés, dans une salle du cinéma villa mon ciné à Saint André de Cubzac, à un temps fort de restitution et de valorisation (après-midi et soirée du 14 novembre) au cours duquel l'ensemble des vidéos ont été projetées. Afin de respecter la démarche citoyenne et participative impulsée par le projet, la soirée fut animée et interactive. Dans le but de pousser la réflexion et de s'interroger sur notre propre rapport à l'information, deux conférences débat avec la participation de journalistes indépendants à permis à tous, jeunes et adultes d'échanger sur cette thématique.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'efforce de soutenir les initiatives en adéquation avec ses choix politiques, qui permettent de participer à l'inclusion sociale et d'offrir des perspectives de développement personnel à chacun.

Accompagner les publics fragilisés



≈ **5012**
voyages effectués

Transport à la demande

Au regard de ses statuts, Grand Cubzaguais, Communauté de Communes ne dispose pas de la compétence Action Sociale.

Néanmoins, désireux de venir en aide aux publics les plus fragiles et soucieux de développer la solidarité sur le territoire intercommunal, un certain nombre de services sont apportés par la Communauté de Communes, sous forme de conventionnements. C'est le cas, notamment, du Transport à la demande.

Aide à la Banque Alimentaire

La collecte de denrées alimentaires auprès de la Banque Alimentaire de Bordeaux, effectuée chaque jeudi, permet au Grand Cubzaguais Communauté de Communes de distribuer des produits frais et des conserves pour le compte de 7 communes (jusqu'au 31/08/2019, puis 4 communes sur le reste de l'année), qui les redistribuent ensuite aux familles les plus démunies.

Grand Cubzaguais met à disposition un local et des agents pour assurer le transport et la distribution des denrées.



175

rations distribuées
via la banque alimentaire
à raison d'une distribution
par semaine.

Accompagnement vers l'emploi

Dans le cadre de sa politique de développement économique, le Grand Cubzaguais s'efforce de faire de l'emploi un axe prioritaire.

Outre la création et l'extension de zones d'activité, permettant de recevoir de nouvelles entreprises et ainsi de créer de nouveaux emplois sur le territoire, la Communauté de Communes soutient, depuis plusieurs années maintenant, différents dispositifs d'insertion dont celui de l'association RELAIS. L'association met à disposition du personnel en insertion chez des particuliers, en entreprises ou en collectivités.

En 2019, le Grand Cubzaguais a versé 32 000€ de subvention à l'association RELAIS.

Amélioration de l'habitat



39

dossiers présentés
en Comité Technique
(augmentation de 63%)

Le Grand Cubzaguais participe au financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le volet animation (Bureau d'études et chargé de mission). La Communauté octroie des aides financières directes aux propriétaires en complément des autres financeurs possibles (Etat, Région et Département).

Gestion des Aires d'Accueil des Gens du Voyage



89%

d'occupation de l'aire de
Saint-André-de-Cubzac

33,88%

d'occupation de l'aire de
Tauriac

Une gestion déléguée

Deux Aires d'accueil des gens du voyage permettent d'offrir des conditions d'accueil adaptées (électricité, eau, sanitaires...) aux gens du voyage.

Deux sites sont à disposition, le long de l'axe de la D137.

TAURIAC : D137 Lieudit Peugeais, Tauriac – 8 emplacements

SAINT-ANDRE : 100 chemin de Virsac, St-André-de-Cubzac – 12 emplacements

Le Grand Cubzaguais a aménagé sur ces aires des blocs sanitaires comprenant évier, douche, et WC. Ces sites sont également desservis par le service de ramassage des ordures ménagères.

Ces 2 aires d'accueil sont gérées en délégation de service public par deux entreprises différentes. Elles ont en charge l'accueil des caravanes, l'entretien du site, l'application du règlement de l'aire, la facturation et le recouvrement des sommes dues par chaque famille pour leurs consommations d'eau et d'électricité.



Accompagner la vie locale

Animer un territoire, c'est amener la population à se rencontrer, à échanger et à construire un vivre ensemble. Pour ce faire, la Communauté de Communes soutient depuis des années les initiatives menées par les associations locales. Un regard particulièrement attentif est porté aux actions en lien avec la Jeunesse. L'objectif étant de maintenir, voir développer, la diversité et la qualité des moyens pédagogiques accessibles à tous. Les manifestations culturelles d'envergure bénéficient elles aussi d'une attention particulière. Elles participent au rayonnement du territoire hors de nos frontières.

185 000€

de subventions
en numéraire

Politique associative :

98 722,00€

Hors politique associative :

1 300,00€

Politique de l'emploi :

83 030,00€

76

prêts de barnums

34

prêts de véhicules

18

aides à la
communication

